



Ce dossier contient :

- La présentation du Concours L'ÉCRIRE ET LE DIRE et la fiche pour **participer au JURY**.
- La **fiche d'inscription** (Fiche I, un exemplaire par établissement participant) à retourner dument remplie **avant le 10 décembre 2023**, à l'adresse suivante : ce.mdl@ac-creteil.fr
- La **fiche « Conduite du projet »** (Fiche II, une par projet), la **fiche « Matrice de texte »** (Fiche III une par projet), et l'**autorisation de diffusion** qui sont à retourner dument remplies **avec la production sonore avant le 6 avril 2024** à l'adresse suivante : ce.mdl@ac-creteil.fr

Afin de faciliter la communication en cours d'année, merci d'utiliser et de consulter votre messagerie académique : <https://webmel.ac-creteil.fr> et de respecter les formats demandés.

Nous nous efforçons de respecter dans nos écrits l'orthographe révisée, officiellement recommandée, en particulier pour l'enseignement. (www.orthographe-recommandee.info)

Ce concours s'inscrit dans le cadre de la mission académique « Maitrise de la langue et des langages et prévention de l'illettrisme » et rejoint plusieurs objectifs du projet académique 2020-2024.

Il vise à développer des activités d'écriture et d'oral, des pratiques artistiques et technologiques, et favorise l'interdisciplinarité. La participation à ce projet peut donc être valorisée dans le cadre de la démarche de labellisation lire|écrire|dire

Mobiliser les langages pour s'exprimer

L'Écrire et le Dire... Ce qui est visé par ce concours, c'est bien l'articulation de deux modes d'expression : pas une simple sonorisation d'un texte écrit, lu sans être interprété, où la musique serait un fond sonore et où les bruitages répèteraient le texte, mais une production dans laquelle l'écrit a été conçu en fonction de la dimension sonore de la production finale : les classes sont donc invitées à **manier différents langages, au service du sens et des émotions**. Conformément au **domaine 1 du socle** : « **Les langages pour penser et communiquer** », il s'agit de **s'exprimer en utilisant la langue française, voire une langue étrangère, à l'oral et à l'écrit, mais aussi grâce à des productions sonores ou verbales**.

Quelques exemples : choix d'une forme textuelle dans la perspective de sa mise en voix, jeux de canons ou d'échos qui renforcent l'intensité du propos, alternance des voix qui souligne les divergences de points de vue ou les nuances d'une création collective, mise en valeur de mots-clés par divers effets sonores, création poétique mêlant langage verbal et musical, bruitages divers. Les productions des années antérieures peuvent être consultées aux adresses suivantes : ([Maitrise de la langue et des langages Prévention de l'illettrisme - L'Ecrire et le Dire - 2022-2023 \(ac-creteil.fr\)](http://maitrise-langage.ac-creteil.fr/), [Maitrise de la langue et des langages Prévention de l'illettrisme - L'Ecrire et le Dire 2021-2022\(ac-creteil.fr\)](http://maitrise-langage.ac-creteil.fr/), <http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article97> et <http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article121>). Si elles peuvent constituer des exemples, elles ne peuvent être imitées ou plagiées ; le jury apprécie la créativité des classes.

L'oral : un objet d'apprentissage

Notre école de la maternelle au lycée accorde de plus en plus de place au développement des compétences orales des élèves, comme en témoigne sa priorité dans les programmes de l'école maternelle et élémentaire, la mise en place de l'expérimentation de l'heure d'éloquence en troisième et du grand oral au baccalauréat. Force est de constater toutefois que, si des prestations orales sont évaluées au moment des examens, les élèves ont encore trop peu l'occasion de s'y exercer : l'oral ordinaire de la classe est souvent à l'initiative du professeur, la prise autonome et continue de la parole reste une activité rare, sauf en langues vivantes ou à l'occasion de situations très ponctuelles de préparation à l'examen. En première place des programmes de français de collège et de l'école primaire, très présent dans les programmes de langues vivantes, l'enseignement de l'oral doit permettre, au cycle 1, de « mobiliser le langage dans toutes ses dimensions en mettant en avant deux objectifs

prioritaires de l'école maternelle : « la stimulation et la structuration du langage oral » et « l'entrée progressive dans la culture écrite ». Au cycle 2, la maîtrise du langage oral permet « aux élèves d'être actifs dans les échanges verbaux, de s'exprimer, d'écouter en cherchant à comprendre les apports des pairs, les messages ou les textes entendus, de réagir en formulant un point de vue ou une proposition ». Au cycle 3, de « **parler en prenant en compte son auditoire** », en mobilisant les « **ressources de la voix pour être entendu et compris** » et d'« **adopter une attitude critique par rapport au langage produit** », en travaillant notamment à partir d'enregistrements. Au cycle 4, il s'agit d'« **entrer davantage dans les genres codifiés de l'oral en les pratiquant et en identifiant leurs caractéristiques** » et de « **percevoir et exploiter les ressources expressives et créatives de la parole** ». Au lycée, les différentes **épreuves orales du baccalauréat** nécessitent une bonne maîtrise des compétences orales.

Participer au concours *L'Écrire et le Dire* permet de développer ces compétences ; mettre en voix, en son, un texte écrit collectivement est aussi une manière d'en proposer une interprétation. En outre, afin de pouvoir enregistrer sans bavardages ni commentaires, un travail sur la concentration s'avère indispensable : cet **entraînement au silence et à l'écoute bienveillante** pourra être réinvesti par les élèves dans d'autres circonstances... L'objectif est bien **d'accroître les performances dans le domaine de la maîtrise des langages**, en développant **créativité et appétence**, afin de susciter un usage régulier de ces formes d'expression, et ce, **pour tous les élèves**, qu'ils soient scolarisés en maternelle, en élémentaire, au collège, lycée professionnel, lycée général et technologique, ULIS, SEGPA ou UPE2A : tous peuvent laisser libre cours à leur inventivité et travailler à lire et dire ce qu'ils ont écrit, pour apprendre le chemin de l'expression et du partage des émotions.

Une production collective

Dans le cadre de ce concours, on attend une **œuvre collective**. **L'implication de l'ensemble de la classe** est vivement souhaitée, à tous les stades du projet : écriture, mise en voix, choix de la bande-son, enregistrement... Si les élèves ont initialement travaillé individuellement ou en petits groupes, il ne s'agit pas d'envoyer la meilleure des productions, mais bien de retravailler collectivement à partir des premiers jets retenus, afin que chacun participe à l'élaboration de l'œuvre finale soumise au jury. C'est un autre type d'oral que les élèves seront alors également invités à développer, celui qui permet d'« **interagir de façon constructive avec d'autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue** », « **en respectant la parole de l'autre** », **afin de mener à bien une réalisation commune**. Il s'agit d'apprendre à travailler, à créer ensemble, apprentissages qui développent les compétences du **domaine 2 du socle** : « **Les méthodes et outils pour apprendre** » (*Coopération et réalisation de projets*), et du **domaine 3** : « **La formation de la personne et du citoyen** » (*Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres et Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative*).

Cette **coopération** peut aussi être celle de l'équipe éducative, qui aura intérêt à travailler **ensemble** afin de mobiliser au mieux les compétences de chacun : documentaliste,

professeurs de technologie, d'éducation musicale... L'**interdisciplinarité**, par le croisement des connaissances qu'elle favorise, peut donner lieu à des créations très intéressantes (musique, histoire, français et langues ; français et SES ou SVT...).

La participation au concours peut s'insérer dans un projet plus vaste : **parcours d'éducation artistique et culturelle, réponse à des besoins particuliers, valorisation** sous forme d'un spectacle ou d'une exposition... Elle mobilise des compétences disciplinaires et transversales et peut donc, en cycle 4, **s'inscrire dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI)**.

Le concours académique **L'ÉCRIRE ET LE DIRE** en cinq points

- **Qui peut participer ?**

- ✓ Toute classe d'élèves du cycle 1 au lycée : de la PS au CM2, collège dont SEGPA et regroupements d'élèves tels qu'ULIS ou UPE2A, lycée général et technologique, lycée professionnel.
- ✓ Plusieurs catégories seront constituées : cycle 1, cycle 2, cycle 3, cycle 4, lycée.

- **À quoi s'engagent les participants ?**

- ✓ À produire collectivement un **écrit d'invention ou d'imagination** portant sur un thème libre, choisi en lien avec les programmes d'une ou plusieurs disciplines. Cet écrit devra être présenté sur la matrice fournie dans le dossier d'inscription.

Attention : la mise en voix d'un texte d'auteur, même libre de droits, n'entre pas dans le cadre de ce concours ; il doit s'agir d'une création de la classe.

- ✓ À mettre en voix cet écrit (tout ou en partie), en l'enregistrant sur un support numérique (**fichier MP3 exclusivement avec une qualité CD : 192 ko/s**). La production sonore devra durer **de deux à quatre minutes maximum (les enregistrements qui seraient inférieurs à 2 minutes ou dépasseraient 4 minutes ne seront pas pris en compte)**. On veillera à ne pas prolonger les silences et/ou effets sonores qui allongeraient artificiellement une production trop courte ; on évitera également un débit trop rapide afin d'éviter de dépasser les quatre minutes imparties, ; aucune de ces deux stratégies ne trompe le jury.
- ✓ **À ne pas recourir à des éléments textuels ou sonores non libres de droits.**

Il n'est donc pas possible de mettre en voix un texte d'auteur ou d'utiliser une œuvre musicale intégrale.

- ✓ Renseigner les fiches **présentant les participants**, la production orale et le texte sur lequel elle s'appuie, **la démarche et les activités réalisées** (fiches II et III) ; cette

description doit permettre aux membres du jury d'appréhender le contexte dans lequel le projet a été réalisé.

- ✓ À faire signer en début d'année une autorisation de diffusion aux élèves et l'envoyer en même temps que la production dans le respect des droits de diffusion des œuvres.

- **Le calendrier du concours :**

- ✓ **Le 10 décembre 2023 au plus tard : renvoyer la fiche d'inscription dument remplie.**
- ✓ **Le 6 avril 2024 au plus tard : adresser la fiche de conduite du projet, les fichiers texte et audio associés ainsi que les autorisations de diffusion accompagnées de la liste des élèves participants.**
- ✓ **Avril 2024 : commission de lecture et d'écoute.**
- ✓ **Mai 2024 : tenue du jury.**
- ✓ **Juin 2024 : publication du palmarès, remise des prix.**

FICHE MÉMO

DATES	ÉTAPES	✓
10/12/23	Envoyer la fiche d'inscription	
Pendant la conception du projet	Vérifier que la production est une création, fruit d'un travail collectif de la classe	
Pendant la conception du projet	Vérifier que la production ne comporte pas d'éléments textuels ou sonores non libres de droits	
06/04/24	Adresser la fiche de conduite du projet, les fichiers texte et audio associés, la liste des élèves ayant participé au projet ainsi que l'autorisation de diffusion complétée par l'enseignant référent mais <u>également les autorisations parentales pour tous les élèves ayant participé au projet.</u>	

- **Évaluation des projets**

Les critères retenus :

Respect des consignes	Durée (2 à 4 min) , texte présenté sur la matrice, qualité correcte de la captation du son, pluridisciplinarité, respect des formats (noms des fichiers, format des enregistrements)	5 points
Démarche et engagement	La description de la démarche mise en œuvre (voir les fiches présentation et conduite du projet), l'engagement et la prise en compte de tous les élèves.	8 points
Invention et construction du texte	Structuration, originalité des idées et de la forme, expression recherchée, etc.	7 points
Qualité de l'expression	Correction de l'expression, construction des phrases, vocabulaire adapté, etc.	7 points
Qualité de la mise en voix	Articulation, débit, intonations	7 points
Invention et originalité de la production sonore	Bruitage, fond sonore, éloignement, proximité, silences, alternance, simultanéité, chœur, soliste, chuchoter, parler, crier, registres vocaux, etc.	7 points
Cohérence d'ensemble	La production sonore vient éclairer le sens du texte de manière pertinente ; les productions attestent d'une volonté d'expressivité singulière et inventive.	5 points
Coup de cœur du jury	La production a particulièrement plu au jury, du fait du thème choisi, d'un effort particulier, d'une émotion suscitée...	4 points

La composition du jury :

Le jury, présidé par Madame la Rectrice de l'Académie de Créteil ou son représentant, sera composé d'IA-IPR, d'IEN, de conseillers pédagogiques et de professeurs de différentes disciplines, de représentants de la DAAC, du service de la communication et des inspections académiques, de chefs d'établissement et d'élèves et de toute personne dont le regard pourrait enrichir l'évaluation du jury.

Le jury intègre à sa délibération l'appréciation portée par les classes qui se sont portées candidates pour faire partie du jury (cf. dernière page de ce dossier).

- **Communication et envois :**

Afin de faciliter la communication, il est essentiel de prendre les précautions suivantes :

- **Communiquer avec son adresse académique, mettre en copie si l'envoi est fait par un enseignant, l'adresse électronique de l'établissement.**
- **Indiquer dans l'objet « Concours Écrire et le Dire + le nom de l'établissement et commune ».**
- **Envoyer les différents fichiers en respectant les formats (mp3, word, odt ou PDF) et en nommant les fichiers comme suit :**

Dossier d'inscription : Commune_CLG (ou LYC ou EC)_nom de l'établissement_Inscription

Présentation du projet : Commune_CLG (ou LYC ou EC)_nom de l'établissement_Présentation

Conduite du projet : Commune_CLG (ou LYC ou EC)_nom de l'établissement_Conduite

Matrice du projet : Commune_CLG (ou LYC ou EC)_nom de l'établissement_titre de la production (même dénomination que pour la production sonore)

Production sonore : Commune_CLG (ou LYC ou EC)_nom de l'établissement_titre de la production (même dénomination que pour la matrice du projet)

Autorisations de diffusion : Commune_CLG (ou LYC ou EC)_nom de l'établissement_autorisations

Les courriels seront envoyés systématiquement sur l'adresse électronique de l'établissement avec les adresses académiques des enseignants concernés en copie. Merci de veiller à ce que les mails soient toujours envoyés de la même adresse, y compris en cas de classes partagées.

Les différents messages généraux envoyés seront également consultables sur la page dédiée au concours *L'Écrire et le Dire* sur le site langage : [Maitrise de la langue et des langages Prévention de l'illettrisme - L'Écrire et le Dire - 2022-2023 \(ac-creteil.fr\)](http://maitrise.ac-creteil.fr)

Conseils pour l'enregistrement de la production sonore

Précisions techniques : tout enregistrement peut être réalisé sans avoir recours à des moyens techniques professionnels (studio, mixage, etc.).

À cet effet, nous rappellerons qu'une simple tablette, un smartphone ou pour les plus exigeants, un zoom H2 ou H4 constituent des outils de base susceptibles de produire une restitution sonore de qualité. Il faudra toutefois se montrer attentif au taux de compression du son (**format mp3 exclusivement**) qui ne devra être inférieur à 192 ko/s.

L'enregistrement peut être réalisé en une seule prise tout comme il peut faire l'objet d'un montage avec le logiciel libre « Audacity » par exemple. Tout est question de temps disponible pour finaliser le projet.

Des tutoriels, notamment pour les enregistrements sonores avec « Audacity », sont disponibles sur le site académique dans la boîte à outils TICE : <http://lettres.ac-creteil.fr/spip.php?article1878>

La voix parlée, qu'elle soit au service de la narration ou de toute autre forme de déclamation est susceptible de jouer sur plusieurs paramètres :

- La vitesse d'élocution et la possibilité de varier celle-ci en fonction d'intentions définies.
- Le volume qui peut aller du simple chuchotement à une élocution très affirmée en passant par les murmures et autres moyens expressifs : soupirs, interjections, etc.
- Le registre : sans aller jusqu'à la voix chantée, la hauteur et ses variations contribuent fortement à l'expression du texte

Le lieu de l'enregistrement : toute pièce a une acoustique qui lui est propre. Ainsi une salle de classe ne restitue pas la même ambiance sonore qu'un bureau ou un espace en plein air. On peut choisir délibérément d'intégrer un bruit de fond tout comme on peut rechercher un lieu silencieux.

Les droits : vous devez veiller à n'utiliser que des musiques et sons libres de droit pour en permettre ensuite la publication et diffusion. Des ressources audio et vidéo sont consultables sur le portail du site Lettres et Langues anciennes :

- http://www.netvibes.com/greid-lettres#Audio_et_video notamment des bruitages et musiques libres de droit :
- <http://www.universal-soundbank.com/> (bruitages, sons et loops gratuits)
- <http://www.sound-fishing.net/> (sonothèque de bruitages et musiques d'illustration)
- <https://www.jamendo.com/?language=fr> (musique gratuite à écouter et télécharger)
- <https://musopen.org/music/> (musique classique libre de droit)

Vous pouvez consulter des travaux réalisés, le palmarès et les remarques du jury pour les éditions précédentes sur le site académique LANGAGE :

[Maitrise de la langue et des langages Prévention de l'illettrisme - L'Écrire et le Dire - 2022-2023 \(ac-creteil.fr\)](http://maitrise.ac-creteil.fr)

[Maitrise de la langue et des langages Prévention de l'illettrisme - L'Écrire et le Dire 2021-2022 \(ac-creteil.fr\)](http://maitrise.ac-creteil.fr)

<http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article97>, <http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article121>,
<http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article131> et
<http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article150>

Attention, ces ressources fournissent des exemples, il ne s'agit pas d'envoyer un calque d'une production précédente. Le jury est sensible à l'originalité des propositions.

À vous de jouer !...

Contacts : ce.mdl@ac-creteil.fr

Personnes en charge du dossier :

Armelle SIBRAC, IA-IPR de lettres, mission « Maitrise de la langue et des langages, prévention de l'illettrisme »

Séverine FURTADO, professeure de lettres, chargée de mission « Maitrise de la langue et des langages, prévention de l'illettrisme » pour les animations territoriales.

Conseils pour l'envoi des fichiers

ATTENTION : *Riches de l'expérience des précédentes éditions, nous vous demandons de respecter ces quelques contraintes pour garantir un bon déroulement du concours :*

- Les classes participant au concours doivent **être identifiées précisément** afin que l'on puisse savoir dans quelle catégorie elles concourent.
- La fiche « **conduite du projet** » vous permet de présenter le public participant, le projet et de rendre compte des actions telles qu'elles se seront déroulées, d'expliciter votre démarche, et de dégager un bilan ; elles sont indispensables pour que le jury puisse appréhender les modalités du travail effectué et les progrès réalisés par les élèves.
- Toutes les productions doivent être des productions collectives émanant à des degrés divers d'implication du maximum d'élèves. En conséquence, chaque classe **ne peut envoyer qu'une production**, fruit du travail collectif des élèves.
- Chaque production écrite devra être réalisée **sur la matrice** qui est jointe dans le dossier.
- Les fichiers audio (**format MP3 exclusivement, qualité CD**) devront commencer par **l'annonce du titre** de la production et on veillera à annoncer le **même titre** que celui indiqué dans le fichier texte. **CES FICHIERS DEVRONT PORTER LE MÊME NOM.** Les pièces jointes envoyées devront être nommées en fonction des indications de la p.4 afin d'en faciliter la réception.
- La durée des enregistrements devra être comprise **entre 2 et 4 minutes MAXIMUM** (les productions inférieures à 2 minutes ou dépassant 4 minutes ne pourront être prises en compte).
- Chaque fichier texte, chaque fichier audio MP3, chaque fiche « conduite de projet » correspondant à une même production, les autorisations de diffusion afférentes à la production devront être adressés **en même temps** au Rectorat.

- Lorsque plusieurs productions sont réalisées dans le même établissement, merci de procéder à **un envoi par production** (fichier texte, fichier audio, fiche « conduite de projet », autorisations de diffusion dans le même envoi).
- Toutes les autorisations parentales, classées par ordre alphabétique, doivent être envoyées accompagnées de la liste de classe lors de l'envoi de la production. L'adresse mail du concours ne peut être diffusée auprès de parents d'élèves.
- Dans le cas d'une classe dédoublée, une liste unique sera envoyée par production.

Nous vous remercions vivement de votre engagement pour respecter ces contraintes.



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

I. FICHE D'INSCRIPTION

Concours académique L'ÉCRIRE ET LE DIRE

Année scolaire 2023/2024

À retourner remplie à ce.mdl@ac-creteil.fr **LE 10 décembre 2023 AU PLUS TARD**

FICHE IDENTITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT :

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

ADRESSE :

COMMUNE :

DPT :

TÉL :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE : ce.0

@ac-creteil.fr

Chef d'établissement :

@ac-creteil.fr

L'établissement est-il classé en éducation prioritaire : OUI – NON

LA CONDUITE DU PROJET :

CLASSES INSCRITES : (niveau + n° ou lettre)	PROFESSEURS RÉFÉRENTS, NOM, DISCIPLINE	ADRESSE ACADÉMIQUE :
		@ac-creteil.fr
		@ac-creteil.fr
		@ac-creteil.fr
		@ac-creteil.fr

Pour les lycées uniquement, cochez la case si vous souhaitez que l'une de vos classes soit JURY : ; classe ____

Signature du chef d'établissement :

Cachet de l'établissement :



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

Liberté
Égalité
Fraternité

Concours académique L'ÉCRIRE ET LE DIRE

Année scolaire 2023-2024

À retourner au plus tard le **6 avril 2024** accompagnée de l'enregistrement sonore, de la matrice de production écrite (fiche III), de la liste de classe et des autorisations de diffusion classées par ordre alphabétique. Merci de renseigner cette fiche pour chaque projet

Nom de l'établissement :		
Intitulé du projet		Classe inscrite
		Classe : _____ Nombre d'élèves : _____
Professeur(s) impliqué(s) dans le projet et discipline(s):		
Présentation du projet réalisé:		
<p>L'écriture a été réalisée :</p> <p><input type="checkbox"/> individuellement (la rédaction de la production envoyée correspond au travail d'un élève)</p> <p><input type="checkbox"/> en petit groupe (la rédaction de la production envoyée correspond au travail de quelques élèves)</p> <p><input type="checkbox"/> collectivement (toute la classe a participé à la rédaction de la production envoyée). Selon quelles modalités ?</p> <p>Les éléments non-verbaux de la bande sonore ont été :</p> <p><input type="checkbox"/> produits par des élèves</p> <p><input type="checkbox"/> proposés mais non produits par des élèves</p> <p><input type="checkbox"/> proposés par un enseignant</p> <p>Étapes, répartition des tâches, étayages de l'enseignant :</p>		
Contexte dans lequel s'est réalisé le projet :		
<p>Le projet s'est-il déroulé dans un dispositif spécifique ? : <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui (le cas échéant, lequel) :</p> <p>Vous pouvez évoquer les difficultés rencontrées, les solutions proposées, pistes...</p>		
Informations complémentaires :		
Qui prend en charge le montage ? <input type="checkbox"/> professeur(s) <input type="checkbox"/> élève(s) en autonomie <input type="checkbox"/> Elèves et enseignant(s)		
Estimation du temps de travail pour les élèves En classe : _____ Hors-classe : _____		
Nombre d'élèves « représentés » dans la production envoyée : _____		
De quelles installations, de quel matériel l'établissement dispose-t-il pour la mise en œuvre du projet ?		
Vous pouvez préciser les difficultés rencontrées dans l'élaboration du projet, les besoins ressentis... toute information que vous jugerez utile de faire connaître...		
Bilan :		
Vous pouvez évoquer les objectifs atteints, du point de vue de l'équipe enseignante, des élèves, de l'établissement, des familles...		



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

Autorisation de diffusion

Concours académique L'ÉCRIRE ET LE DIRE

Année scolaire 2023-2024

À retourner remplie à ce.mdl@ac-creteil.fr **le 6 avril 2024 AU PLUS TARD accompagnée de la liste complète des élèves ayant participé.**

Pour une meilleure lisibilité, nous vous remercions de transmettre cette liste dans un fichier texte.

Nom de l'établissement :

Adresse :

Classe :

J'autorise, à titre gratuit, la diffusion de la production de ma classe sur les sites internet académiques.

Je déclare m'être assuré (e) :

- *qu'aucun élève ou aucun représentant légal ne s'oppose à cette diffusion où figureront les noms de tous les élèves ayant participé ;*
- *que la production envoyée ne comprend pas d'enregistrement non libre de droit.*

Nom de l'enseignant/ des enseignants/ de l'intervenant ayant dirigé la production :

Date :

Signature(s) :



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Autorisation parentale

Concours académique L'ÉCRIRE ET LE DIRE

Année scolaire 2023-2024

À retourner remplie à ce.mdl@ac-creteil.fr **le 6 avril 2024 AU PLUS TARD**

Dans le cadre du concours académique L'Écrire et le Dire, les élèves ont créé collectivement une production sonore ; les organisateurs du concours se réservent le droit de mettre en ligne (sites académiques) les productions primées, accompagnées des noms de tous les élèves ayant participé.

Je ne m'oppose pas à cette diffusion.

NOM Prénom de l'élève :

NOM Prénom du représentant légal de l'élève mineur :

Date :

Signature de l'élève majeur ou du représentant légal de l'élève mineur :

Pourquoi faire participer sa classe ?

La participation au jury permet une mise en situation de compétences à travailler au fil de l'année. C'est l'occasion de travailler l'écoute, l'argumentation, le travail de groupe et l'évaluation.

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer

COMPRÉHENSION :

- Écouter, lire et comprendre des textes variés, des documents composites.

ORAL :

- S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire.
- Participer de façon constructive à des échanges oraux.
- Percevoir les ressources expressives et créatives de la parole.

ÉCRIT :

- Rendre compte, rédiger des arguments de façon claire et organisée après échanges oraux.

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

- S'approprier des critères d'évaluation.
- S'engager dans un dialogue constructif.

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

- Exprimer sa sensibilité et ses opinions en respectant celles des autres.
- S'appuyer sur des critères communs pour défendre sa position.
- Faire preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui.

Comment s'inscrire pour participer au jury de l'Écrire et le Dire ?

- **En adressant un courriel à ce.mdl@ac-creteil.fr et en indiquant dans l'objet « participation au jury du concours L'Écrire et le Dire ».**
- Il y a un jury par catégorie. Les classes retenues seront averties par courriel (adresses académiques des établissements et des enseignants) en novembre et recevront des pistes pédagogiques pour mettre en œuvre le travail de préparation au jury.
- Vous pouvez proposer la candidature de votre classe pour être jury ET remplir un dossier d'inscription au concours « L'Écrire et le Dire ». Cependant une classe retenue pour le jury ne pourra plus proposer sa production pour le concours. Une classe jury ne pourra évaluer des productions provenant de son établissement.